

Rôle de la séance publique du 19/05/2026 à 09h15**Présidente** : Madame BUFFET**Assesseurs** : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS**Greffière** : Madame MARCHAND**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2401594** **RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur	Mme	C	Annie	SELARL GIROUD AVOCAT
	Mme	C	Marie-Josée	SELARL GIROUD AVOCAT
	M.	C	Christian	SELARL GIROUD AVOCAT
	M.	C	Jean-Louis	SELARL GIROUD AVOCAT
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE			SARL MAUDET-CAMUS

Requête de Mme Josette P veuve C et autres contre le jugement n° 2007664 du 28 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande, tendant à l'annulation de la délibération du 4 février 2020 par laquelle le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire(la Carane) a approuvé le plan local d'urbanisme intercommunal.

02) N° 2402251 **RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur	M.	M	François-Xavier	GUYARD NASRI PAPIN
Défendeur	COMMUNE DE LOIRE-AUTHION			LEX PUBLICA

Requête de M. François-Xavier M contre le jugement n° 2009212 du 16 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 16 juillet 2020 par laquelle le maire de Loire-Authion lui a délivré un certificat d'urbanisme négatif pour la création de trois lots, dont deux lots à bâtir, sur la parcelle cadastrée section 042 AH n° 93, située dans la localité de Brain-sur-l'Authion.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN

03) N° 2500711 RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	M. et Mme D Robert	SELARL JURIADIS
	M. et Mme L Gérard	SELARL JURIADIS
	M. et Mme B Jean-Marie	SELARL JURIADIS
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE HONFLEUR SCCV EUROPEAN HOMES 240	Me TAFOREL CABINET SOLER-COUTEAUX & LLORENS

Requête de M. et Mme D , M. et Mme L et M. et Mme B contre le jugement n° 2301814 du 9 janvier 2025 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 1er décembre 2022 par lequel le président de la communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville a délivré à la SCCV European Homes 240 un permis de construire quatre-vingt-deux logements répartis sur quatre bâtiments sur un terrain situé à La Rivière-Saint-Sauveur.

04) N° 2501408 RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	M. H beleste	CABINET POLLONO
	Mme B Zewdi	CABINET POLLONO
	M. H Yonas	CABINET POLLONO
	Mme H Ikiberet	CABINET POLLONO
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. H Beletse et autres contre le jugement n° 2314668 du 29 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision du 13 octobre 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre les décisions de l'autorité consulaire française en Ethiopie et auprès de l'Union Africaine refusant un visa d'entrée et de long séjour à Mme Zewdi B , M. Yonas H , Mme Ikiberet H et aux mineurs Berekt, Musye, Kisanet et Fthawit H au titre de la réunification familiale.

05) N° 2501970 RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	Mme B Niclette	BUKASSA TSHYPANGA
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Niclette B contre le jugement n° 2401777 du 11 juillet 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision de l'autorité consulaire française à Kinshasa (République Démocratique du Congo) refusant à l'enfant Jisraël Lokonda B la délivrance d'un visa de long séjour en qualité de membre de la famille d'un réfugié.

06) N° 2501992 RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	M. M Fadhel	Me TRAVERSINI
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Fadhel M contre le jugement n° 2403148 du 30 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Tunis (Tunisie) du 24 octobre 2023 refusant de lui délivrer un visa de long séjour en qualité de travailleur salarié a, à son tour, implicitement refusé de délivrer le visa sollicité.

07) N° 2501994

RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	Mme	T	Nicole	Me POULARD
	M.	N	Guy	Me POULARD
	Mme	N	Emilie	Me POULARD
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de Mme Nicole T , agissant en son nom propre et en qualité de représentante légale de l'enfant Darly N , de M. Guy Guy N et Mme Emilie N contre le jugement n° 2402569 du 10 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours préalable obligatoire formé contre les décisions de l'ambassade de France en République démocratique du Congo, refusant de délivrer à M. N Derbi, à Mme N Thethe et à Darly N des visas de long séjour au titre de la réunification familiale, a, à son tour, implicitement refusé de délivrer les visas sollicités.

Rôle de la séance publique du 19/05/2026 à 10h30**Présidente** : Madame BUFFET**Assesseures** : Madame MONTES-DEROUET et Madame ROSEMBERG**Greffière** : Madame MARCHAND**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2200327 RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

Demandeur	GAEC GUERY M. et Mme G Jean-Yves	LEX PUBLICA LEX PUBLICA
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES SARL VAL DE MOINE ENERGIES PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	SELARL VOLTA AVOCATS

Requête de la GAEC Guery et de M. et Mme G contre l'arrêté du Préfet du Maine-et-Loire donnant acte à la SARL Val de Moine Energies de la modification de son projet de parc éolien autorisé par arrêté préfectoral du 20 octobre 2015

02) N° 2201291 RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET

Demandeur	GAEC GUERY M. et Mme G Jean-Yves et Véronique	LEX PUBLICA LEX PUBLICA
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES SOCIETE VAL DE MOINE ENERGIES PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	SELARL VOLTA AVOCATS

Renvoi par le Conseil d'Etat de la requête de le GAEC Guery et de M. et Mme G contre le jugement avant dire-droit n°1601155 du 25 mai 2018 et contre le jugement n°1601155 du 22 février 2019 par lesquels le tribunal administratif de Nantes a sursis à statuer à leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 20 octobre 2015 par lequel le préfet de Maine-et-Loire a délivré à la société Val de moine énergies une autoprisation d'exploiter sur le territoire de la commune de Tillières une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent comprenant cinq éoliennes et un poste de livraison pour permettre la notification au tribunal d'une autorisation d'exploiter modificative et a rejeté leur demande.

07) N° 2502031

RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET

Demandeur B Zerrouk

HERVET GREGOIRE

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Zerrouk B contre le jugement n° 2402283 du 26 mai 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision du 2 octobre 2023 de l'autorité consulaire française à Alger (Algérie) refusant de lui délivrer un visa d'établissement en qualité de visiteur a, à son tour, implicitement refusé de délivrer le visa sollicité, ainsi que cette décision consulaire.

Rôle de la séance publique du 19/05/2026 à 11h30

Présidente : Madame BUFFET

Assesseures : Madame MONTES-DEROUET et Madame ROSEMBERG

Greffière : Madame MARCHAND

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN

01) N° 2302596

RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG

Demandeur	COMMUNE DE BELLEVIGNE EN LAYON	LEX PUBLICA
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
Autres parties	SCI LA COMMANDERIE	

Requête de la commune de Bellevigne en-Layon contre le jugement n° 2212509 du 2212509 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande du Préfet de Maine-et-Loire, annulé l'arrêté du 20 avril 2022 par lequel le maire de Bellevigne en-Layon a délivré à la SCI La Commanderie un permis de construire pour la réalisation d'une piscine et d'abris sur des parcelles situées 47 rue du Château.

